

REUNION DES AMATEURS DE FOX TERRIERS



RÉUNION DES AMATEURS DE FOX TERRIERS
44^e EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE
SULLY SUR LOIRE (45)

Samedi 11 et Dimanche 12
Septembre 2021





À chaque chien, son assurance Agria

Des produits d'assurance créés spécialement pour répondre aux besoins des éleveurs, des futurs propriétaires de chiots et des passionnés de chiens.

L'assurance sur-mesure Agria : cette assurance couvre les soins vétérinaires de votre chien de race (hospitalisation, chirurgie, maladies, accidents, etc.) jusqu'à 6 000€ par an, ainsi que la rééducation et les médicaments.

Une protection optimale qui respecte le budget de chacun !

L'assurance complémentaire élevage soins vétérinaires Agria renforce la protection assurantielle de votre femelle reproductrice. Elle permet également de couvrir l'ensemble de sa portée jusqu'à 2 000€, de la naissance à la remise au propriétaire ou jusqu'à l'âge de 4 mois au plus tard.

Agria assure également les mâles reproducteurs en indemnisant, entre autre, les examens de fertilité.

L'assurance-vie Agria vous permet d'être indemnisé à hauteur de sa valeur si votre chien décède ou doit être euthanasié en raison de son état de santé.

La complémentaire élevage vie vous indemnise en cas de perte de capacité reproductive du chien à hauteur de sa valeur (voir conditions d'assurance).



Adhrez gratuitement à l'Agria Breeders Club
www.agriabreedersclub.fr/chien/

- Agria vous invite à rejoindre son club des éleveurs de chiens afin de bénéficier d'avantages exclusifs :
 - **Des kits à offrir** aux futurs propriétaires de vos chiots
 - Un cadeau **OFFERT** pour votre femelle reproductrice
 - **100 points** pour chaque chiot assuré sur votre recommandation



■ Offrez une assurance GRATUITEMENT à tous vos clients : Agria Premier Pas**

- Une assurance soins vétérinaires qui rembourse les frais de consultations et de traitement suite à un accident ou à une maladie.
- Une assurance vie qui indemnise le propriétaire si le chiot venait à mourir et couvre les frais d'autopsie.

Exclusivité Agria

■ Contactez Agria ou demandez un devis

Merci de nous contacter au **01 88 32 24 00**, afin d'obtenir les coordonnées de l'ambassadeur Agria de votre région. Il sera votre meilleur conseiller pour construire l'assurance la plus adaptée à votre profil et aux besoins de votre(s) chien(s).

**Voir conditions d'assurance

*Remise valable pour un chiot assuré chez Agria avant l'âge de 4 mois, durant sa première année d'assurance.

REUNION DES AMATEURS DE FOX TERRIERS

Affiliée à la Société Centrale Canine,
reconnue d'utilité publique,
agrée par le Ministère de l'Agriculture

Président :
M. CALAIS Antoine,
1 rue du Parc, 62370 Zutkerque
Tél. 03 21 35 47 76

44^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE

Exposition qualificative pour le Concours Général Agricole 2022
(pour les CACS, Meilleur champion, Meilleur travail, Meilleur lot d'affixe
et Meilleur lot de reproducteurs inscrits au L.O.F)

Sully sur Loire (Fête de la Sange)
Les 11 et 12 septembre 2021

Juges beauté
Mme DE MUNTER UITERWIJK D. (Belgique)
M. COMBELLE P. (France)



Bienvenue, Willkommen, Welcome

Un conflit invisible nous a plongés dans l'incertitude, nul ne peut présager de l'avenir mais l'union dans le combat nous a rendu l'espoir de nous retrouver tous autour de nos Fox. Privés de notre Rendez-Vous annuel en 2020, il n'était pas envisageable pour nous de subir le même sort cette année. La volonté a porté ses fruits et notre désir d'évaluer notre élevage reste intact. Nous avons le plaisir de nous rassembler autour d'une même passion.

Dans ce contexte de lutte incessante contre l'épidémie, cette Nationale d'élevage devient notre « bouée d'air frais ». Il a fallu bouleverser nos habitudes et notre confort, trouver un espace central conforme devient le parcours du combattant. Le Comité de la Fête de la Sange et la ville de Sully sur Loire ont mis à notre disposition un espace au sein du parc départemental de Sully, près du Château. Nous remercions la municipalité de Sully et le Comité de la fête de la Sange pour ce geste généreux.

Les embûches se sont succédées, M. Vickers, voué à rester en Angleterre a été contraint d'annuler son voyage. Madame Dieny De Munter Uiterwijk a accepté au pied levé, notre invitation et jugera nos chiens cette année. La RAF lui exprime toute sa gratitude pour lui avoir répondu favorablement. Avec M. Patrice Combelle, que nous connaissons tous, ils départageront nos Fox.

À toutes et tous, merci pour votre fidélité

Antoine Calais

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.

La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.

NOS JUGES

M. Patrice Combelle

Baroudeur, adepte de la vénerie sous terre et sur terre, intarissable connaisseur du gibier et de la chasse, il est membre de la commission Terriers, Teckels, chiens de rouge et de l'AFEVST et, à ce titre, assure la défense de notre cause auprès des plus hautes autorités... Éleveur sous l'affixe « Underground », il connaît les qualités requises pour les chiens dans leurs fonctions multiples.

Nous serons attentifs à ses appréciations.

Mme De Munter Uiterwijk

Éleveuse sous l'affixe bien connu « Van Foliny Home », Madame De Munter, est bien connue en Angleterre et mondialement pour les succès remportés par ses chiens. Spécialiste avec son mari, du toilettage, en particulier des terriers, elle nous prodiguera de nombreux conseils. Avec Rony, que nous remercions pour son article sur le toilettage paru dans le dernier bulletin, ils forment un couple de passionnés.

Je remercie tous les acteurs de cette Nationale d'Élevage qui, pour vous recevoir, n'ont pas manqué d'énergie depuis plusieurs mois. Une Nationale ne se prépare pas en claquant des doigts. Merci aussi aux généreux donateurs dont la participation contribue au succès de cette manifestation.

Depuis quelques années, nous nous heurtons à quelques difficultés pour trouver un lieu propice. Je compte sur la vigilance de chacun pour respecter les lieux et ne plus entendre de remarques, de la part des municipalités qui nous accueillent, sur nos négligences.

De grâce, munissez-vous de sacs pour les déjections et aidez-nous à rendre les lieux impeccables.

Bonne Nationale d'Élevage

Antoine Calais

LE COMITÉ

PRÉSIDENT

M. Antoine CALAIS-ADRIANSEN 1 rue du Parc 62370 ZUTKERQUE

☎ 03 21 35 47 76 ☎ 06 82 43 19 79 - antoinecalais@gmail.com

VICE-PRÉSIDENTE POUR LES POILS DURS

Mme le Dr CARREZ DE SOMMER 4 bis Avenue Boyau Lindbergh-Plage 50580 PORTBAIL/MER

☎ 06 16 86 80 06 - enaxor50@gmail.com

VICE-PRÉSIDENTE POUR LES POILS LISSES

Mme Corinne GRISON 8bis Châtre 45190 CRAVANT

☎ 06 84 40 77 08 - corinne.grison4520@orange.fr

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE GESTION COTISATIONS ET DÉLÉGATIONS

Mme Myriam VIEU 9 chemin des Amandiers 34370 CAZOULS les BÉZIERS

☎ 06 63 79 86 50 - myriam.vieu1@orange.fr

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Mme Alexandra DUCOURNEAU 39 rue de Beauce Mézières 28800 PRÉ SAINT EVROULT

☎ 06 89 95 13 01 - alexandra.ducourneau@orange.fr

TRÉSORIER

M. Pierre TRICQUENEUX 25 rue de Ribemont 02440 SÉRY les MÉZIÈRES

☎ 06 87 98 19 10 - pierre.tricqueneaux@orange.fr

COTATIONS PL

Mme Magali BRETON 68 chemin du Maréchal Ferrant 76190 BLACQUEVILLE

☎ 02 35 91 38 89 ☎ 06 87 11 61 50 - cmrbreton@yahoo.fr

COTATIONS PD et CONFIRMATIONS PL ET PD

Mme Stéphanie PASTOR-GUILLOU L'Hermitage Lorge 22 150 PLÈUC sur LIE

☎ 06 75 87 53 14 - guillou-stephanie@orange.fr

RESPONSABLE DU SITE DE LA RAF

Mme Roxane CARREZ de SOMER

☎ 06 16 86 80 06 - enaxor50@gmail.com

MEMBRES

Mme Sylvie DUBOIS-PASSERIEUX ☎ 06 81 44 03 86 - gaetandubois@orange.fr

Mme Véronique GEHAN ☎ 04 90 57 49 27 - vero.gehan@gmail.com

M. Patrice LEGROS ☎ 06 10 61 27 05 - legros.patrice@sfr.fr

M. Fabrice MERCIER ☎ 03 84 47 20 30 - fabrice.mercier39@orange.fr

COMITÉ ORGANISATION N.E.

Accueil des participants : Mmes GEHAN et GRISON, et MM. MERCIER et TRICQUENEUX

Coordination : M. CALAIS

Commissaire de ring : M. Mercier

Saisie des résultats : Mme ROTZINGER et M. MERCIER

Affichage des résultats : Mmes GEHAN et GRISON, M. TRICQUENEUX

Préparation et affichage planning ring d'honneur : Mme GRISON

Ring d'honneur : Mme GRISON (remise des prix, Mme DUBOIS (enregistrement résultats ring d'honneur)

Confirmations et TC samedi et dimanche : M. LEGROS

Repas : Mme DUCOURNEAU

JUGEMENTS

Notre 44^e Nationale d'Élevage est jugée aux points, jugement qui, depuis qu'il existe n'a cessé de faire ses preuves. Ces jugements, s'ils ne font pas toujours l'unanimité, ont le mérite de sortir les meilleurs sujets et les résultats de chaque année le prouvent. Toute nationale d'élevage se doit de rassembler le plus grand nombre de chiens de la race afin que les qualités de leurs reproducteurs soient mises en évidence.

RAPPEL À TOUS LES PARTICIPANTS

Les organisateurs de la Nationale d'Élevage 2021 font appel au civisme et à la simple bonne éducation des exposants pour qu'ils laissent les lieux mis à notre disposition dans le même état de propreté qu'ils les ont trouvés lors de leur arrivée.

Les terrains et installations mis à disposition doivent rester le plus propre possible.

Des poubelles sur le site, des sacs, sont à votre disposition au secrétariat au cas où. D'avance merci pour votre coopération et passez une excellente journée.



AGRIA PARTENAIRE DE LA SCC
CENTRE CASINE

30% de remise
sur son assurance **Chiot/Chaton**
si vous l'assurez avant ses 4 mois!*

AGRIA PARTENAIRE DU LOOF
LOOF

Agria
Assurance pour Animaux

*offre valable la première année de couverture, voir conditions d'assurance.

PROGRAMME

Samedi

- L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 8 h 30 précises en continu et débiteront par les poils lisses. Les poils durs seront jugés à la suite
- 12 h 30 Pause déjeuner
- 13 h 30 Reprise des jugements des Poils Durs
- 18 h Assemblée générale suivie d'un apéritif gratuit pour les membres du club.

Dimanche

- 8 h Arrivée des chiens
- 8 h 30 Suite et fin des jugements
Début ring d'honneur
- 13 h Pause déjeuner
- 14 h Suite Ring d'honneur

Désignation des CACS :	M. Patrice Combelle Mâles poil dur et Femelles poil lisse Mme Dieny De Munter Femelles poil dur et Mâles poil lisse
Jugements Paralleles :	Mme DUPOUY Sylvie, M. CORBINUS Eric
Secrétaires de ring :	Mme Ehm assurera le secrétariat de Mme DE MUNTER

À l'issue du jugement parallèle de M. Corbinus et Mme Dupouy, ces derniers assureront en alternance le secrétariat de M. COMBELLE.

CLASSE CHIEN DE FAMILLE

Vous êtes novice et ne souhaitez pas être mis en compétition avec les éleveurs. Il vous serait cependant agréable de participer à notre Nationale d'Élevage : cette classe est faite pour vous. Le chien devra être « présentable » et exempt de parasites. Ce dernier devra être présenté exclusivement par son propriétaire ou (enfant). Si vous n'excellez pas en toilettage, et épilation, ce n'est pas grave « vous venez comme vous êtes ». Le juge examinera votre chien et tiendra compte uniquement de sa morphologie et fera un descriptif détaillé de votre compagnon. Les chiens inscrits doivent être LOF et être âgés d'un an ou plus le jour de l'exposition. Le chien ne pourra pas être engagé dans une autre classe. À noter qu'en aucun cas cette classe ne rentre en compte pour la cotation, ce n'est pas une classe officielle, c'est simplement une classe à titre honorifique. Cette classe ne compte pas non plus en tant que complément dans un lot d'élevage, affixe, paire, couple ...

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR

Il se déroulera le dimanche matin. Si vos enfants désirent y participer veuillez-vous inscrire auprès de Mme Myriam VIEU. Tous les participants seront récompensés

RÉCOMPENSES

Le club offre

- À chaque propriétaire, un sac d'1 kg de croquettes Otilife Medium adulte de Versele Laga et un sac RAF
- Une figurine de couleur à tous les chiens classés 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e aux points de chaque classe individuelle.
- Un flot « Ring d'Honneur » à chaque chien sélectionné pour participer au CACS.
- Un flot et une plaque à chaque CACS au ring d'honneur ainsi qu'un sac de 2,5 kg d'aliment Otilife medium Adulte et un lot Canigourmand
- Un flot et une plaque à chaque RCACS au ring d'honneur ainsi qu'un sac de 2,5 kg d'aliment Otilife medium Adulte et un lot Canigourmand
- Un flot à chaque 3^e au ring d'honneur ainsi qu'un sac de 2,5 kg d'aliment Otilife medium Adulte et un lot Canigourmand
- Un flot et 1 kg d'aliment Otilife medium Adulte et un lot canigourmand au meilleur Poil Dur et au meilleur Poil Lisse aux points de la N.E.
- Un flot et 1kg d'aliment Otilife medium Adulte et un lot canigourmand au meilleur Poil Dur et au meilleur Poil Lisse aux points en classe Travail de la N.E.
- Un flot et un sac de 1 kg d'aliment Otilife medium Adulte au Meilleur Baby, Puppy, Champion et Vétéran, au ring d'honneur, entre les meilleurs de ces classes, pour chaque variété de poil.
- Un flot et 1 kg d'aliment Otilife medium Adulte au Meilleur Couple, Paire, Meute, Lot de Reproducteur et Classe d'Elevage au ring d'honneur.
- Une plaque « Vainqueur Jeune de la N.E. », un sac de 2,5 kg d'aliment Otilife Medium Adulte, au Meilleur Jeune Poil Dur et au Meilleur Jeune Poil Lisse, au ring d'honneur ainsi qu'un lot Canigourmand
- Un flot Meilleur Jeune au meilleur entre Poil Dur et Poil Lisse.
- Un flot et 1 kg d'aliment Otilife Medium Adulte au Meilleur de la classe Chien de Famille
- Flots et coupes aux Jeunes Présentateurs
- Un grand flot au vainqueur du BIS, offert par les membres du comité, ainsi qu'un sac de 12,5 kg d'aliment Otilife Medium Adulte et un lot Canigourmand
- Un grand flot, offert par les membres du comité, et un sac de 2,5 kg d'aliment Otilife Medium Adulte au chien RBIS et un lot Canigourmand
- 10 Lots Agria pour les podiums

PRIX SPÉCIAUX

Mme GRISON, Élevage du Breil des Elfes offre :

Un trophée CH. SNOW WHITE DU BREIL DES ELFES au Meilleur Poil Lisse, né en France, au ring d'honneur.

Les personnes qui souhaitent un diplôme pour leur chien devront s'acquitter de la somme de 5€ par chien en s'inscrivant auprès de la secrétaire Mme Vieu Myriam.

Les diplômes seront envoyés via la poste après la Nationale d'élevage.

Rappel sur les jugements de la Nationale d'Elevage à l'aide de l'échelle des points anglaise

Conformité au standard

La NE est un moyen d'approfondir la connaissance de nos fox. Pour les propriétaires, le moyen de mieux connaître la valeur de leurs chiens par leurs points forts et leurs points faibles. Pour les juges : s'obliger à détailler un chien par l'échelle des points anglaise en tenant compte des points particulièrement importants tels que :

Sur 15

- La tête : siège de l'expression vive avec formes, proportions, petites oreilles, petits yeux en forme de « boutons de bottine », enfoncés dans leurs orbites, plus modérément chez le poil lisse.
- L'arrière-main : essentielle par ses angulations bien placées et pas nouées.
- Les pattes et pieds : aplombs, aisance donnée par le « pied de chat », ongles serrés, puissance et solidité de l'ossature bien ronde.
- Le poil sur le poil dur : la qualité est essentielle pour l'entretien, la protection et l'harmonisation, la pigmentation noire ne doit pas tirer sur le bleu.
- La taille, symétrie, caractère chez le poil lisse : car rien ne peut modifier son aspect réel.

Sur 10

- Le poil chez le poil lisse : la densité, la bonne longueur et le plat doivent assurer une bonne protection.
- La taille, symétrie, caractère chez le poil dur : on est moins exigeant car le poil peut améliorer au coup d'œil les proportions qui seraient moins bonnes.
- Les épaules et poitrine : permettant l'aisance du mouvement dans la marche et pour se couler dans les terriers, poitrine présentant une dimension suffisante, mais pas trop profonde, pour faciliter une bonne respiration sans gêner l'aisance dans les coudes.
- Le dos et rein : donnant un aspect de continuité.

Sur 05

- L'encolure : donne la puissance et l'harmonie avec une courbure gracieuse.
- Le fouet ou queue : attachée haute, la queue doit confirmer la courbe de l'encolure.

Cette différence de points accordée aux différentes parties du corps doit attirer l'attention des juges car ils doivent faire ressortir sur le total, la qualité des points essentiels. Dans la partie symétrie, taille, caractère, il faut s'assurer que la taille rentre bien dans les normes de la confirmation et que le chien soit bien proportionné, « well balanced ».

Il paraît aussi essentiel qu'un chien, présentant un point d'inaptitude à la confirmation, ne soit pas noté aux points. Le juge devra rayer l'ensemble de la feuille en indiquant que le chien est disqualifié avec pour qualificatif « insuffisant » en précisant bien la raison de ce qualificatif, ceci avec beaucoup de pédagogie. De même pour un chien qui ne peut accéder

au qualificatif EXC, en raison d'un manque de deux dents (hors PC1) ou de plus d'une incisive manquante ou dentition en pinces, le juge devra rayer la feuille et mettre un qualificatif TB en indiquant la raison de ce qualificatif.

L'avantage des points et du jugement de détail, est d'obliger les juges anciens à ne pas se contenter d'un coup d'oeil d'ensemble et à amener les jeunes juges à considérer l'ensemble et le détail. Une note très haute ou très basse doit se justifier par quelques mots.

Exemple : 14/15 en tête doit mentionner {belle expression et excellentes proportions}
5/15 en pieds et pattes {manque d'ossature, pied de lièvre ou ouvert}

Aucun chien n'étant parfait (cela existe peut-être), même s'il séduit le juge, celui-ci ne lui donnera jamais le maximum de 100 points au total, car il faut préciser le point légèrement défectueux.

Il n'y a pas de secret, pour bien juger en Nationale d'Élevage, il faut s'exercer sur des chiens qu'on connaît, ensuite sur des inconnus et comparer son total des points obtenus dans quelques expositions. Cependant la note peut être plus sévère en Nationale d'Élevage du fait de l'examen détaillé, ce qui donnera un chien moyen excellent dans les présentations ou petites expositions et seulement un TB en NE, mais il serait anormal de voir un chien ayant obtenu des CACS ou CACIB sous plusieurs juges, n'obtenir qu'un Bon en NE.

Il faut également s'efforcer de ne pas modifier ces bases d'appréciations ou de sévérités au cours des jugements, même se déroulant sur 2 jours : se maintenir sur sa lancée malgré les informations comparatives avec les autres juges !

L'uniformisation totale des points pour les deux juges est impossible et non souhaitable, chacun conserve sa propre appréciation et son degré d'exigence, mais la différence ne devrait pas excéder de 1 à 10 points sur l'ensemble.

Il est normal et essentiel que les pénalisations portent sur les mêmes éléments et que les points de qualité soient pour les parties identiques d'un même chien pour une bonne compréhension des jugements.

Les juges étrangers reçoivent la liste explicative des points d'inaptitude afin d'en tenir compte dans leur jugement, ce qui réduira les écarts avec nos juges nationaux.

Dans les appréciations, ne pas oublier qu'en Nationale d'Élevage, on examine les chiens plus par rapport à leur fonction de géniteurs que pour un concours de beauté (Performance de toilettage non obligatoire).

RÈGLEMENT

La NATIONALE D'ÉLEVAGE de la R.A.F. est organisée à Sully-sur-Loire, les 11 et 12 septembre 2021.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 8 heures 30 précises en continu et débiteront par les poils lisses, suivis par les poils durs. Une pause déjeuner est prévue à 12 heures 30 avec reprise des jugements à 13h30

LOGEMENT : L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers classés de chaque classe pour lesquels elle se fera à partir de 16h00.

SERVICE VÉTÉRIINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit.

Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que le R.A.F. devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis. Seront refusés:

a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,

b) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

c) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en classe Élevage, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur, pour au minimum 3 et au plus 5 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant.

- Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il ne sera pas envoyé de carte d'exposant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

(1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES SUIVANTES:

CLASSE INTERMÉDIAIRE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE OUVERTE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze mois minimums. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

CLASSE BABY (facultative) : 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour.

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour.

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE d'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau). Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Lot de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau). Classe de Reproducteur: un mâle ou une femelle accompagné (présence obligatoire!) au minimum de trois et au maximum de cinq de ses descendants au premier degré (à savoir fils ou filles). **MEUTE** Pour cette classe : 6 chiens appartenant au même propriétaire. Celui-ci doit justifier que 3 chiens, au moins, ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe Travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département, il sera nécessaire de présenter le carnet de travail de 3 chiens, les résultats de travail étant pris en compte pour le classement et il sera attribué en plus une note d'homogénéité.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements:

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par Le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés.
- d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut-être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. **Un troisième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens.**

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une classe autre que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT + : Qualificatif attribué de 89 à 100 points à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure.

EXCELLENT : Qualificatif attribué de 85 à 88.99 POINTS à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure, mais qui a de petites imperfections, tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRÈS BON : Qualificatif attribué de 70 à 84.99 POINTS à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué de 55 à 69.99 POINTS à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

ASSEZ BON : Qualificatif attribué de 40 à 54.99 POINTS à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique.

DISQUALIFIE : Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant **NE PEUT ÊTRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés; les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

- Le CACS et la RCACS ne peuvent être accordés qu'à un chien classé EXCELLENT + ou EXCELLENT en classe Intermédiaire, en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. - Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

CONFIRMATION

Age minimal: 12 mois

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Le chien doit être identifié très lisiblement et présenté avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la SCC, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

RÉCLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise la R.A.F. si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées:

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ: la R.A.F décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous

les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE :

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Race	Juge	Sexe	Classe	N° cat	Nb
FOX TERRIER à Poil Lisse		Mâle	JEUNE	1 à 1	1
			INTERMEDIAIRE	2 à 2	1
			OUVERTE	3 à 8	6
			TRAVAIL	9 à 9	1
			CHAMPION	10 à 10	1
		VETERAN	11 à 11	1	
		Femelle	JEUNE	12 à 14	3
			INTERMEDIAIRE	15 à 19	5
			OUVERTE	20 à 26	7
			TRAVAIL	27 à 30	4
VETERAN	31 à 31		1		
FOX TERRIER à Poil Dur	M.Mme COMBELLE et DE MUNTER UITERWIJK	Mâle	BABY	32 à 32	1
			PUPPY	33 à 33	1
			JEUNE	34 à 34	1
			INTERMEDIAIRE	35 à 36	2
			OUVERTE	37 à 47	11
			TRAVAIL	48 à 50	3
			CHAMPION	51 à 51	1
		VETERAN	52 à 52	1	
		Femelle	BABY	53 à 54	2
			PUPPY	55 à 57	3
			JEUNE	58 à 59	2
			INTERMEDIAIRE	60 à 62	3
			OUVERTE	63 à 70	8
			TRAVAIL	71 à 75	5
CHAMPION	76 à 76		1		
VETERAN	77 à 79	3			
Total				79	

PAIRE

FOX TERRIER à Poil Dur M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé 73-75
..... Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

COUPLES

FOX TERRIER à Poil Lisse M. RUCHON Patrick 1-27
FOX TERRIER à Poil Dur M. Mmes LAMOUREUX 34-50-54-75
..... Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

LOTS D'AFFIXE

FOX TERRIER à Poil Lisse FOX REBELL
..... DU MANOIR SAINT ADRIEN
FOX TERRIER à Poil Dur DU CLOS DES AMOUREUX
..... DU HAILLET DES CORNEIREDES

LOT DE REPRODUCTEUR

FOX TERRIER à Poil Dur M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé

MEUTE

FOX TERRIER à Poil Lisse M. MARTIN Florian 2-10-12-15-28-29

VOTRE BOUTIQUE
WWW.CANI-GOURMAND.COM

CANI-GOURMAND

100% NATUREL

**SANS CONSERVATEURS
ADDITIFS
CEREALES**

Imprimé par Vistaprint 8 V., Hudsonweg 8, 5928 LW VENLO, Pays Bas, RCS Limburg-Noord 12051063
pour Aurélie Dedieu RCS Evry 818005092

Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage

FOX TERRIER à Poil Lisse

• CLASSE JEUNE MALE •

- 1 **RADJAH DES MARAIS D'AULNOYE** LOF : 031771 - id : 250269608823015 né le 28/11/20 (*ICE FOX DE LA FOSSE A TAVERNE x NOLWENN DES MARAIS D'AULNOYE*) Prod et prop : M. RUCHON Patrick

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 2 **FOX REBELL RAMSEY** LOF : 031534 - id : 250268743244163 né le 14/01/20 (*(CH) MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN x (CH) MELLE CHANEL DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : M. MARTIN Florian

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 3 **LAIUS D'HONDRECOUTRE** LOF : 029950/03483 - id : 147KTX né le 01/02/15 (*(CH) CAIUS D'HONDRECOUTRE x (CH) ESTEREL D'HONDRECOUTRE*) Prod : Mme M. CALAIS-ADRIANSEN Véro. / CALAIS Antoine, Prop : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi
- 4 **ODIN DU MANOIR DES PRESLES** LOF : 030939/03543 - id : 250268732562704 né le 05/04/18 (*JORGE DE LA ROSA x LEGENDE DU MANOIR DES PRESLES*) Prod et prop : Mme CRETE-BATILLAT Ginette
- 5 **OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 031147/03556 - id : 250268732420305 né le 26/09/18 (*(CH) ABSOLUTELY SIGNATURE x (CH) GITANE DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : Mme M. BRETON Magali et Christophe
- 6 **O'LITTLE FOX DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX** LOF : 031171/03560 - id : 252CMK né le 25/10/18 (*FOX NIPPER DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX x (CH) LITTLE MELODY DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : Mme STOCCO Angèle
- 7 **ONE LOVE D'ABRACANTE** LOF : 031114/03565 - id : 250268712763207 né le 02/10/18 (*LOVEME IV DE MALVAU x LOLLYPOP D'ABRACANTE*) Prod : Mmes M. MENTREKA G. et M. / CLOT G.-M., Prop : Mme MENTREKA Mathilde
- 8 **OWEN DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 030999/03547 - id : 250268732208972 né le 28/05/18 (*GLENDRATERRA FREDI MERCURY x IPPY DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod : Mme M. BRETON Magali et Christophe, Prop : Mme GUILLLOU Stéphanie

• CLASSE TRAVAIL MALE •

- 9 **(CH) LORD IV DE MALVAU** LOF : 029979/03471 - id : 250268731335055 né le 17/04/15 (*GRAINDEBEAUTE DU MANOIR SAINT ADRIEN x GIROFLEE (DITE GABY) DE MALVAU*) Prod : Mmes PELISSIER-SOUDEE G. / POISSON A., Prop : Mme VERDIER-DUFOUR Barbara

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 10 **(CH) JAMES BOND DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 029922/03418 - id : 250268731277171 né le 28/11/14 (*GLENDRATERRA HUMFRI BOGART x FALL IN LOVE DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod : Mme M. BRETON Magali et Christophe, Prop : M. MARTIN Florian

• CLASSE VETERAN MALE •

- 11 **IEZDIN BELPIROUETTE** LOF : 028062/03171 - id : 981100002260711 né le 24/10/09 (*BELFOX EMPORIO x ALOUETTE DE CAMP REMY*) Prod : Mme LADURON Julie, Prop : Mme ELSASER Annie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 12 **FOX REBELL R'MIONE GRANGER** LOF : 031749 - id : 250268743625180 née le 08/11/20 (*(CH) ISKO DU MANOIR SAINT ADRIEN x (CH) MELLE CHANEL DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : M. MARTIN Florian
- 13 **ROULETTE DES OURS DE LA MOTTE** LOF : 031689 - id : 250269590254023 née le 31/08/20 (*OPIUM DU CASTEL DES PRES x OTTAWA DES OURS DE LA MOTTE*) Prod : M. Mme GRANDINOT Jean-Luc et Marie, Prop : Mme DE GROOTE Anne
- 14 **ROXY DE LA METEVINIÈRE** LOF : 031640 - id : 250269608480311 née le 04/06/20 (*MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN x IPPY D'HONDRECOUTRE*) Prod et prop : Mme LEBRIEZ Léa

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 15 FOX REBELL RAFALE** LOF : 031531 - id : 250268743244101 née le 14/01/20 ((CH) *MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN* x (CH) *MELLE CHANEL DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : M. MARTIN Florian
- 16 FOX REBELL RUBY** LOF : 031535 - id : 250268743244104 née le 14/01/20 ((CH) *MILOU JUNIOR DU MANOIR SAINT ADRIEN* x (CH) *MELLE CHANEL DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : M. MARTIN Florian
- (C) **17 PIN-UP DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 031427 - id : 250268743119092 née le 26/09/19 ((CH) *FANTASTIC DU MANOIR SAINT ADRIEN* x *NI-ANGE-NI-DEMON DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : Mme M. BRETON Magali et Christophe
- (C) **18 RARITY DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 031554 - id : 250269802918048 née le 26/03/20 (*OKAY DU MANOIR SAINT ADRIEN* x *NAHEMA DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : Mme M. BRETON Magali et Christophe
- 19 ROSE DU MANOIR DES PRESLES** LOF : 031527/05200 - id : 250268732738116 née le 06/01/20 (*JORGE DE LA ROSA* x (CH) *LEGENDE DU MANOIR DES PRESLES*) Prod : Mme CRETE BATILLAT Ginette, Prop : Mme CRETE-BATILLAT Ginette

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 20 MERINGUE DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 030526/05040 - id : 250268731714546 née le 20/10/16 (*JAMES BOND DU MANOIR SAINT ADRIEN* x (CH) *INDIAN SPIRIT DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : Mme M. BRETON Magali et Christophe
- 21 NIKITA DE LA RIVIERE LANDELOT** LOF : 030880/05110 - id : 250268732186713 née le 28/12/17 ((CH) *JAMES DEAN DU MANOIR SAINT ADRIEN* x (CH) *GWENN DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : Mme DUCOURNEAU Alexandra
- 22 OCTAVIE DES BOUQUINVILLES** LOF : 031022/05137 - id : 250269608170321 née le 11/06/18 ((CH) *D'MISTER LEON DE LA VETTA* x *FUNKY GIRL DES BOUQUINVILLES*) Prod : Mme JOLIF Brigitte, Prop : M. MAS Eric
- 23 ODYSSEE DE L'EPINE HUBERT** LOF : 031043/05119 - id : 250268501446107 née le 26/06/18 (*BELFOX PETRUS* x *IOLAOS DE L'EPINE HUBERT*) Prod : Mme TRICQUENEAUX Dominique, Prop : Mme ROUX Adeline
- (C) **24 PLUME IV DE MALVAU** LOF : 031370 - id : 250268743023862 née le 04/07/19 (*LORD KNIGHT DU BREIL DES ELFES* x *NUANCE DE MALVAU*) Prod : Mme POISSON Alexandrine, Prop : Mlle HERBET Alexandrine
- 25 PREMIERE DE MALVAU (dite PURDEY)** LOF : 031371/05165 - id : 250268743025312 née le 04/07/19 (*LORD KNIGHT DU BREIL DES ELFES* x *NUANCE DE MALVAU*) Prod : Mme POISSON Alexandrine, Prop : M. LEBORGNE Loïc
- (C) **26 RADIO GAGA DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 031546 - id : 250268743307724 née le 05/03/20 (*OWEN DU MANOIR SAINT ADRIEN* x (CH) *GITANE DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod et prop : Mme M. BRETON Magali et Christophe

• CLASSE TRAVAIL FEMELLE •

- 27 NOLWENN DES MARAIS D'AULNOYE** LOF : 030865/05097 - id : 250268732091193 née le 28/10/17 (*DARNE V. D. FELSENGARTEN* x *G'BELLA DE GRANDRIEUX*) Prod et prop : M. RUCHON Patrick
- 28 ORPHEE DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 030995/05121 - id : 250268732287222 née le 28/05/18 (*GLENDRATERRA FREDI MERCURY* x *IPPY DU MANOIR SAINT ADRIEN*) Prod : Mme M. BRETON Magali et Christophe, Prop : M. MARTIN Florian
- 29 PEACHES V. SACHSENLAND** VDH : 18 1264 - id : 276095610493848 née le 18/12/18 (*JUNGLE FIGHTER V. SACHSEN* x *FANCY FLAME V. SACHSENLAND*) Prod : Mme ERLER Evi , Prop : M. MARTIN Florian
- 30 PIVOINE LADY ELFE DE MALVAU** LOF : 031369/05189 - id : 250268743023863 née le 04/07/19 (*LORD KNIGHT DU BREIL DES ELFES* x *NUANCE DE MALVAU*) Prod : Mme POISSON Alexandrine, Prop : Mme GRISON Corinne

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 31 GWENN DU MANOIR SAINT ADRIEN** LOF : 028539/04736 - id : 250269801899326 née le 19/12/11 (*DECORUM TOUCH THE CLOUDS x EDEN PARK DU MANOIR SAINT ADRIEN*)
Prod : Mme M. BRETON Magali et Christophe, Prop : Mme DUCOURNEAU Alexandra

FOX TERRIER à Poil Dur

• CLASSE BABY MALE •

- 32 SHALIMAR DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX** LOF : 071135 - id : 298CNA né le 09/05/21 (*JAPPELOUP DES TIP-TOP TERRIERS x NEVE DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX*)
Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : Mme STOCCO Angèle

• CLASSE PUPPY MALE •

- 33 SCHERLOK HOLMES TIP-TOP DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX** LOF : 070950 - id : 250268743625689 né le 03/01/21 (*JAPPELOUP DES TIP-TOP TERRIERS x MAUREEN DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : M. LECLERC Pascal

• CLASSE JEUNE MALE •

- 34 RILLEY-COOPER DU CLOS DES AMOUREUX** LOF : 070745 - id : 250268743481990 né le 25/07/20 (*LISZT D'HONDRECOUTRE x (CH) LADY-BIRD DU CLOS DES AMOUREUX*) Prod et prop : M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 35 PETER PAN DU MOULIN DES LICORNES** LOF : 070405/06787 - id : 250268743132384 né le 16/10/19 ((*CH*) *ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES x (CH) LOLLIPOP DU MOULIN DES LICORNES*) Prod et prop : Mme GEHAN Véronique
- 36 RONY-JUNIOR DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 070567/06767 - id : 270XHR né le 25/01/20 (*LANVIN CHIC DU HAILLET DES CORNEIREDES x ORTHENCE-ROYALE DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 37 (CH) ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES** LOF : 067256/06426 - id : 250268711000634 né le 14/06/13 ((*CH*) *FOXTAN'S MACHO BOY x DALAY ARENAS*) Prod et prop : Mme GEHAN Véronique
- 38 LISZT D'HONDRECOUTRE** LOF : 068384/06552 - id : 250269810624310 né le 14/05/15 (*KNIGHTHAWK VAN FOLINY HOME x GOLDEN EYE D'HONDRECOUTRE*) Prod : Mme M. CALAIS-ADRIANSEN Véro. / CALAIS Antoine, Prop : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi
- 39 (CH) MARKO-SUPER DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 068781/06619 - id : 250268731624528 né le 20/04/16 (*CACOPOULOS THIS IS THE END x (CH) HIP-HOP-DOG DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali, Prop : Mme GOETZMANN Monique
- 40 (CH) MISTRAL-DU-MIDI DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 068934/06651 - id : 250268731759855 né le 14/08/16 ((*CH*) *FOU-DE-FOOTING DU HAILLET DES CORNEIREDES x (CH) HESTER SUPER DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali, Prop : Mme GOETZMANN Monique
- 41 OKAY DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX** LOF : 069638/06701 - id : 242ATA né le 30/03/18 (*MOUSTICK DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX x AMAN FAITH FOR HARROWHILL*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : Mme STOCCO Angèle
- 42 PABLO DU CLOS DES AMOUREUX** LOF : 070251 - id : 250268743003900 né le 30/06/19 ((*CH*) *MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX x (CH) LADY-BIRD DU CLOS DES AMOUREUX*) Prod : M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé, Prop : M. EBERHART Georges
- 43 PARKER OF NEW FARM** LOF : 070246/06778 - id : 250269811720873 né le 03/06/19 (*MAJOR LEE DE LA BARRIERE ROUGE x LYONNE OF NEW FARM*) Prod et prop : Mme PASSERIEUX Sylvie
- 44 PEP'S DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX** LOF : 070022/06744 - id : 258ZTV né le 18/01/19 (*LOUP DES TIP-TOP TERRIERS x (CH) HIRYNA DES TIP-TOP TERRIERS*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : Mme STOCCO Angèle

- 45 PETER-PAN-TIP-TOP DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX** LOF : 070021 - id : 250268732511484 né le 18/01/19 (*LOUP DES TIP-TOP TERRIERS x HIRYNA DES TIP-TOP TERRIERS*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : M. CARRE Martial
- 46 PREM'S-DE-IOLY DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 070146/06750 - id : 250268732589821 né le 13/04/19 (*(CH) IOLY-JUMPER D'HONDRECOUTRE x (CH) JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali
- 47 PRESTIGE-ROYAL DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 070147/06749 - id : 250268732589825 né le 13/04/19 (*(CH) IOLY-JUMPER D'HONDRECOUTRE x (CH) JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod : Mmes DELAYE Maryse et Magali, Prop : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

• **CLASSE TRAVAIL MALE** •

- 48 (CH) GENTLEMAN OF WIRE GROUND** LOP : 533553 - id : 941000019218270 né le 17/07/16 (*(CH) H'OURAL DU CLOS DES AMOUREUX x ECLIPSE OR WIREGROUND*) Prod : Mme M. RIBEIRO Ana / PINTO ANGELO Joao, Prop : M. PINTO ANGELO Joao
- 49 OTIS DES ASTUCIEUX DE KERLABOUR** LOF : 069563/06700 - id : 250269811549723 né le 02/02/18 (*IGOR DES ASTUCIEUX DE KERLABOUR x ICE CREAM DE LA BARRIERE ROUGE*) Prod : M. Mme GUILLOU Jean-Paul et Stéphanie, Prop : Mme LECOMTE Catherine
- 50 PITER DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 070204/06748 - id : 250268743066895 né le 01/05/19 (*(CH) GUITRY-STAR DU HAILLET DES CORNEIREDES x (CH) MINI-MISS DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod : Mmes DELAYE Maryse et Magali, Prop : M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé

• **CLASSE CHAMPION MALE** •

- 51 (CH) MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX** LOF : 068874/06620 - id : 250268731695873 né le 24/07/16 (*(CH) ENZO DE LA VALLEE DE BUIRE x (CH) KISS ME AGAIN LITTLE PRINCESS*) Prod : M. Mme LAMOUREUX Bernard et Marie-Claude, Prop : M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé

• **CLASSE VETERAN MALE** •

- 52 (CH) IBM-JUNIOR DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 067101/06399 - id : 250268730192819 né le 15/03/13 (*(CH) MAN IN BLACK OF FAIR PLAY x (CH) BARONNE DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali, Prop : Mme GOETZMANN Monique

• **CLASSE BABY FEMELLE** •

- 53 SISKA DU PUIITS D'EIRAM** LOF : 071092 - id : 250268743824622 née le 27/04/21 (*IGOR-D-HOSSEGOR VOM JAGERHOLE x L'IROUN DE PLATEMARE*) Prod et prop : Mme DUPUIS-FIOT Marie-Christine
- 54 SSORBONNE DU CLOS DES AMOUREUX** LOF : 071106 - id : 250269590323191 née le 01/05/21 (*(CH) PITER DU HAILLET DES CORNEIREDES x (CH) KISS ME AGAIN LITTLE PRINCESS*) Prod et prop : M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé

• **CLASSE PUPPY FEMELLE** •

- 55 LOVE STORY OF WIRE GROUND** LOP : 594100 - id : 620098500185288 née le 26/02/21 (*GOLDEN BOY OF WIRE GROUND x ENGLISH ROSE OF WIRE GROUND*) Prod : Mme M. RIBEIRO Ana / PINTO ANGELO Joao, Prop : M. PINTO ANGELO Joao
- 56 SAKOURA TIP-TOP DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX** LOF : 070953 - id : 250268743625636 née le 03/01/21 (*JAPPELOUP DES TIP-TOP TERRIERS x MAUREEN DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : M. CARRE Martial
- 57 SCANDALE 21 DU HAILLET DES CORNEIREDES** LOF : 071051 - id : 292AZZ née le 13/02/21 (*(CH) MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX x (CH) PEPITE-D'OR DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** •

- 58 RIGA D'HONDRECOUTRE** LOF : 070890 - id : 250268501991061 née le 18/10/20 (*PRESTIGE-ROYAL DU HAILLET DES CORNEIREDES x ISETTA D'HONDRECOUTRE*) Prod : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre, Prop : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

(C)

59 ROMINA DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX LOF : 070813 - id : 287ACS née le 03/09/20 (*OKAY DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX x (CH) HIRYNA DES TIP-TOP TERRIERS*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : Mme STOCCO Angèle

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** •

60 PLUME LOF : 070392/10020 - id : 250269500800615 née le 06/10/19 (*OTIS DES ASTUCIEUX DE KERLABOUR x NIKITA DES RIVES DU HAUT SALAT*) Prod : M. DIGAIRE Sylvain, Prop : Mme BRUNET Isabelle

61 PRETTY WOMAN VOM JAGERHOHLE LOF : 070424 - id : 250268501760195 née le 16/10/19 (*MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX x JADE-DREAM VOM JAGERHOHLE*) Prod et prop : Mme ROTZINGER Martine

62 REINE-DU-MIDI DU HAILLET DES CORNEIREDES LOF : 070568/09998 - id : 270XHS née le 25/01/20 (*(CH) LANVIN CHIC DU HAILLET DES CORNEIREDES x ORTHENCE-ROYALE DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

63 MAUREEN DE VALLAURIS DES ASTUCIEUX LOF : 068836/09809 - id : 185JAS née le 16/05/16 (*L'GOSTIN DES TIP-TOP TERRIERS x AMAN FAITH FOR HARROWHILL*) Prod : M. STOCCO Joseph-Frédéric, Prop : Mme STOCCO Angèle

64 NEILPRYDE D'HONDRECOUTRE LOF : 069267/09833 - id : 250269812155168 née le 04/04/17 (*NOBLE KNIGHT VAN FOLINY HOME x ISETTA D'HONDRECOUTRE*) Prod : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre, Prop : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

65 NINA-RICCI VOM JAGERHOHLE LOF : 069231/09916 - id : 250268501282117 née le 22/01/17 (*(CH) IGOR-D-HOSSEGOR VOM JAGERHOHLE x JADE-DREAM VOM JAGERHOHLE*) Prod et prop : Mme ROTZINGER Martine

66 ODDI TWO D'HONDRECOUTRE LOF : 070059/09942 - id : 250269811627722 née le 03/12/18 (*IKEM D'HONDRECOUTRE x IMOGENE D'HONDRECOUTRE*) Prod : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre, Prop : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

67 ORLENDIA ROYALE DU HAILLET DES CORNEIREDES LOF : 069560/09856 - id : 250268732101398 née le 24/01/18 (*RANDOM RADIOACTIVE x HESTER SUPER DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

68 PAILLETTE-DE-IOLY DU HAILLET DES CORNEIREDES LOF : 070148/09952 - id : 250268732589817 née le 13/04/19 (*(CH) IOLY-JUMPER D'HONDRECOUTRE x (CH) JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

69 PANDORA DU MOULIN DES LICORNES LOF : 070202 - id : 250268732534596 née le 23/03/19 (*(CH) GENTLEMAN OF WIRE GROUND x (CH) IDYLLE DU MOULIN DES LICORNES*) Prod : Mme GEHAN Véronique, Prop : M. PINTO ANGELO Joao

70 PERVERNCHÉ-PACA DU HAILLET DES CORNEIREDES LOF : 070310/09961 - id : 266FJR née le 10/07/19 (*(CH) JAMES-BOND DU HAILLET DES CORNEIREDES x (CH) HESTER SUPER DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

• **CLASSE TRAVAIL FEMELLE** •

71 MAGIE-RUSSE DU CLOS DES AMOUREUX LOF : 068875/09855 - id : 250268731695658 née le 24/07/16 (*ENZO DE LA VALLEE DE BUIRE x KISS ME AGAIN LITTLE PRINCESS*) Prod : M. Mme LAMOUREUX Bernard et Marie-Claude, Prop : M. BOULORE Philippe

72 ORTHENCE-ROYALE DU HAILLET DES CORNEIREDES LOF : 069556/09858 - id : 250268732101329 née le 24/01/18 (*GUISTRY-STAR DU HAILLET DES CORNEIREDES x JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

73 PALOMA DU CLOS DES AMOUREUX LOF : 070257/09966 - id : 250268743003914 née le 30/06/19 (*CH MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX x CH LADY-BIRD DU CLOS DES AMOUREUX*) Prod et prop : M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Clé

74 PÉPITE-D'ORDU HAILLET DES CORNEIREDES LOF : 070149/09953 - id : 250268732588323 née le 13/04/19 (*(CH) IOLY-JUMPER D'HONDRECOUTRE x (CH) JOLIE-COEUR DU HAILLET DES CORNEIREDES*) Prod et prop : Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali

75 PRADA DU CLOS DES AMOUREUX LOF : 070256/09967 - id : 250268743003925 née le 30/06/19 ((CH) MASTERMAN DU CLOS DES AMOUREUX x (CH) LADY-BIRD DU CLOS DES AMOUREUX) Prod et prop : M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

76 (CH) NIKITA DES FOX D'ELODIE LOF : 069350/09879 - id : 250269802750605 née le 17/05/17 ((CH) ISATIS ARENAS DU MOULIN DES LICORNES x (CH) TRAVELLA SHIVA DIVA) Prod et prop : M. LEGROS Patrice

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

77 GOLDEN EYE D'HONDRECOUTRE LOF : 066328/09343 - id : 250269500482727 née le 18/10/11 (NETHERTONION ROYAL DIAMOND x EDELWEISS D'HONDRECOUTRE) Prod : Mme M. CALAIS-ADRIANSEN Véro. / CALAIS Antoine, Prop : Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi

78 HIBYSA DES TIP-TOP TERRIERS LOF : 066536/09653 - id : 250269500505410 née le 20/04/12 (ALADIN x FOLINY TIPTOP) Prod : M. CARRE Martial, Prop : Mlle KAUSKOT Valériane

79 (CH) IROISE DE L'ESPRIT D'ALADIN LOF : 067030/09498 - id : 250268730194694 née le 10/03/13 (SKERLI EXCLUSIVE x GALICE DE PLATEMARE) Prod : M. Mme EDMOND Daniel et Valérie, Prop : M. LECLERC Pascal



VERSELE-LAGA

OPTI LIFE

BIEN NOURRI, BIEN ENSEMBLE

Chez Opti Life, nous faisons tout pour que les chiens et leurs propriétaires puissent profiter sans soucis des bons moments passés ensemble.

Tout commence par un chien heureux et en bonne santé. Opti Life est un aliment de qualité à haute digestibilité et hypoallergénique, à base d'ingrédients purs et adaptés aux besoins nutritionnels du chien.

Opti Life propose une gamme complète pour chaque type de chien, des chiots aux chiens âgés et pour les chiens ayant des besoins spécifiques.

Opti Life a été développé par des vétérinaires et est recommandé par des experts tels que les magasins spécialisés, les éleveurs, les centres d'éducation et sportifs canins. Il nous aide à faire les bons choix et conseille les amateurs de chiens du monde entier.

www.opti-life.eu

LISTE DES EXPOSANTS

M. BOULORE Philippe 1, allée des Vignes 02400 EPAUX BEZU - 06 12 64 96 51.....	71
Mme M. BRETON Magali et Christophe 68, chemin du Maréchal Ferrant 76190 BLACQUEVILLE - 06 87 11 61 50.....	5-17-18-20-26
Mme BRUNET Isabelle 9, rue des Lavandières 78440 MONTALET LE BOIS.....	60
Mme MM. CALAIS Véronique, Antoine et Pierre-Eloi 1, rue du Parc 62370 ZUTKERQUE - 03 21 35 47 76.....	3-38-47-58-64-66-77
M. CARRE Martial 385, rue Alix Richard 88300 NEUFCHATEAU - 06 32 03 92 61.....	45-56
Mme CRETE-BATILLAT Ginette 400 Les Presles 71130 VENDENESSE SUR ARROUX - 03 85 85 42 89.....	4-19
Mme DE GROOTE Anne 7, rue Guillaume de la Tremblaye 27800 LE BEC HELLOUIN - 06 86 17 73 77.....	13
Mme Mlle DELAYE Maryse et Magali Hameau les Censies 312, chemin des Envers 83170 BRIGNOLES - 06 10 76 49 54.....	36-46-57-62-67-68-70-72-74
Mme DUCOURNEAU Alexandra Mézières 39, rue de Beauce 28800 PRE ST EVOULT - 06 89 95 13 01.....	21-31
Mme DUPUIS-FIOT Marie-Christine 44, rue Maréchal de Lattre de Tassigny 52270 DOULAINCOURT - 06 22 14 12 40.....	53
M. EBERHART Georges 5, rue sur Orme 54910 VALLEROY.....	42
Mme ELSASER Annie 27, rue de Châteaurenard 45220 CHUELLES - 06 72 38 42 88.....	11
Mme GEHAN Véronique - 04 90 57 49 27.....	35-37
Mme GOETZMANN Monique BP 56040 9, rue de Blaesheim 67036 STRASBOURG CEDEX 2 - 06 28 64 44 05.....	39-40-52
Mme GRISON Corinne - 06 84 40 77 08.....	30
Mme GUILLOU Stéphanie - 06 75 87 53 14.....	8
Mlle HERBET Alexandrine La Petite Boue 49, route de la Boue 45460 BOUZY LA FORET - 06 82 30 99 44.....	24
Mlle KAUSKOT Valériane 60, rue Gornet Boivin 10100 ROMILLY SUR SEINE.....	78
M. Mmes LAMOUREUX Bernard, Marie-Claude et Cloé 24, rue de Bise 10340 LES RICEYS - 06 22 52 84 35.....	34-50-51-54-73-75
M. LEBORGNE Loïc 4, rue Haussmann 92400 COURBEVOIE - 06 71 22 25 33.....	25
Mme LEBRIEZ Léa La Metevinière 61170 ST LEGER SUR SARTHE.....	14
M. LECLERC Pascal 31, rue Canchy 14000 CAEN.....	33-79
Mme LECOMTE Catherine 16, rue de l'Iton 61270 BONNEFOI - 06 07 76 88 11.....	49
M. LEGROS Patrice 440, impasse du 8 Mai 06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE - 06 10 61 27 05.....	76
M. MARTIN Florian 194, rue du Bocage 25160 MALPAS - 06 79 29 27 10.....	2-10-12-15-16-28-29
M. MAS Eric 8, rue de l'Eglise 67190 MUTZIG - 06 70 78 35 30.....	22
Mme MENTREKA Mathilde - 06 09 39 69 34.....	7
Mme PASSERIEUX Sylvie 1720, rue Albert Ricquier 59310 BEUVRY LA FORET - 06 81 44 03 86.....	43
M. PINTO ANGELO Joao Travessa do Arneiro n°10 2005 110 SANTAREM PORTUGAL - 351 96 54 74 886.....	48-55-69
Mme ROTZINGER Martine 31, rue de la Cantine 68700 WATTWILLER - 03 89 39 79 87.....	61-65
Mme ROUX Adeline Les 4 Chemins Route de Bourges 18160 LIGNIERES - 06 11 39 72 55.....	23
M. RUCHON Patrick 9, chemin des Roches 77580 COUTEVROULT - 06 16 63 09 14.....	1-27
Mme STOCCO Angèle 301, route des Nauzes St Benoît 82200 MOISSAC - 05 63 95 02 06.....	6-32-41-44-59-63
Mme VERDIER-DUFOUR Barbara 79, rue Charles Waddington 28500 VERT EN DROUAIS - 06 03 49 39 59.....	9



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{nl} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Fredo, moi et Opti Life

Votre chien et vous, vous êtes d'inséparables amis et partagez toute votre vie. Pour garder votre animal en parfaite santé, nos vétérinaires ont développé des croquettes à base d'ingrédients purs comme le poulet, le saumon, l'agneau et le riz.

Voici comment Opti Life nourrit chaque jour le lien qui unit le maître à son chien.

www.opti-life.eu



VERSELE-LAGA

OPTI LIFE

Bien nourri, bien ensemble.